

CÔTÉ COMM

Le magazine de l'Agglomération - Hiver 2022 - N°35

Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération

PETITE ENFANCE, DES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES



Alain SUGUENOT
Président de l'Agglomération,
Maire de Beaune





Alain SUGUENOT lors de la conférence de presse du fonds de soutien territorial dédié au T.P.E.

L'AGGLO' À VOS CÔTÉS JOUR APRÈS JOUR !

Chers amis,

Si la situation sanitaire rend les activités et le travail quotidien particulièrement difficiles, l'Agglomération maintient bien son cap en soutenant les familles à travers ses compétences et bien sûr l'économie locale. Grâce au lancement de ses grands projets (complexes sportifs, pôles péri-extrascolaires, parking de covoiturage ...), des centaines d'emplois sont ainsi créés par la collectivité le développement économique restant cependant le nerf de la guerre et notre territoire n'ayant probablement jamais été aussi attractif.

Une vingtaine de nouvelles entreprises vont en effet s'installer dans les prochains mois, à Beaune et dans sa périphérie, notre priorité étant que cette expansion s'étende également vers d'autres territoires, notamment le plateau, pour que cet essor économique profite à l'ensemble de nos communes et que nos différences ne soient plus un handicap, mais bien au contraire une chance pour l'avenir.

L'agglomération se soucie aussi de ses aînés, de ses enfants, et bien sûr de l'environnement.

En ce qui concerne l'accompagnement des familles, les prochaines semaines vont être consacrées à un meilleur accès aux prestations, afin d'éviter au maximum les listes d'attente dans les structures, principalement péri et extra-scolaires.

Nous allons d'ailleurs les optimiser en définissant de meilleures implantations géographiques afin de réduire les déplacements et d'améliorer ainsi, y compris les conditions de travail de nos agents.

C'est près de 25 millions d'euros que je proposerai au prochain budget, pour les investissements liés aussi bien à l'enfance, à la petite enfance que pour les complexes sportifs.

Les prochains mois vont voir également le lancement des procédures de renouvellement des délégations de service public, aussi bien dans le domaine des déchets, que de l'urbanisme et de l'habitat.

La formation sera aussi l'objet de toute notre attention, y compris dans le domaine artistique.

A travers ses équipes et ses élus, l'Intercommunalité assure son engagement de chaque instant sur ces différentes thématiques : de nouveaux équipements pour la préservation des milieux naturels, des transports plus propres, des animations entre seniors et tout-petits.

Je profite de cette nouvelle année pour remercier les agents de notre collectivité pour la qualité du travail accompli, et leur engagement total envers nos populations.

Je vous adresse bien sûr mes vœux les plus chaleureux, en souhaitant que cette année 2022 soit celle de la fin de la pandémie et nous permette de revivre une vie normale sur un territoire que nous aimons tant.

Bonne année à tous ! Prenez soin de vous,

Alain SUGUENOT

Maire de Beaune

Président de l'Agglomération

SOMMAIRE

PAGE 3.

CÔTÉ MILIEUX NATURELS : les étangs d'or en Argentine

PAGE 4.

CÔTÉ EAU POTABLE / ASSAINISSEMENT :

Inauguration usine de traitement des eaux Chagny

Inauguration station d'épuration Meloisey

PAGE 5.

CÔTÉ TRANSPORTS :

Nouvelle navette électrique

PAGE 6.

CÔTÉ PETITE ENFANCE :

Des rencontres intergénérationnelles à Beaune

PAGE 7.

CÔTÉ PROJET : Complexes sportif / piste d'athlétisme / pole péri-extrascolaire

PAGE 8.

CÔTÉ FORMATION ARTISTIQUE :

Conservatoire

PAGES 9 à 12.

DOSSIER : Déchets

Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com



Côté Comm Magazine D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
BEAUNE CÔTE ET SUD
14, rue Philippe Trinquet - BP 40288 - 21208 BEAUNE
Tél. 03 80 24 56 80
www.beaunecoteetsud.com

Directeur de la Publication : Denis THOMAS
Directeur de la Rédaction : François MARTINELLI
Rédacteurs : Florine CALDON, Edouard BOUCAUD,

Photos : Beaune Côte et Sud

Impression :
Imprimerie Estimprim
Impression à 27 000 exemplaires



LES ETANGS D'OR EN ARGENTINE ?



Contactée par l'Ambassade d'Argentine en France, la Communauté d'agglomération Beaune Côte & Sud a récemment participé par l'intermédiaire de son 1^{er} Co Vice-Président M. Denis Thomas à une visio-conférence avec des représentants de Venado Tuerto.



Cette commune de 90 000 habitants située en Argentine, à environ 400 km de Buenos Aires, souhaite ainsi prendre modèle sur les aménagements réalisés par notre collectivité au sein des anciennes gravières de l'autoroute situées à Merceuil-Tailly et qui forment aujourd'hui l'éco-parc des Etangs d'Or. Mr Leonel Chiarella, Maire de Venado Tuerto, souhaite ainsi bénéficier de toute l'expérience et du savoir-faire de l'Agglomération dans la réalisation et la gestion d'un site naturel remarquable afin de procéder à son tour à l'aménagement raisonné d'une lagune nommée « El Hinojo ».

Une coopération plus étroite entre les deux collectivités, est susceptible d'être mise en place.



Denis Thomas, 1^{er} Co Vice-Président en visio-conférence avec les représentants argentins.

ZOOM : L'AGGLOMÉRATION A VIDANGÉ LE PLAN D'EAU « L'EAU DES VIGNES »



Le Parc des Etangs d'Or de Merceuil-Tailly a connu récemment, la vidange d'un de ses plans d'eau : « L' Eau des Vignes ». Si ce dernier est assez peu connu du grand public (situé en bordure de la RD23), il n'en est pas moins l'un des plus grands du parc avec une surface de près de 10 ha.

« L'Eau des Vignes » est avant tout une réserve de pêche. Elle a notamment permis d'accueillir l'an dernier l'intégralité des poissons du lac de Gigny (Beaune) après la vidange de ce dernier en novembre 2020.

Cette opération menée par la Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud et son service Environnement Milieux Naturels, en partenariat avec l'association « la truite beaunoise » et la fédération départementale de pêche, a permis de pêcher plus de 1800 Kgs de poissons (carpes, brochets, tanches, perches). Ces derniers ont ensuite été ramenés dans leur habitat d'origine, au sein du plan d'eau beaunois, à nouveau en eau. Le reste des poissons a été ventilé dans les plans d'eau du Parc.

L'EAU, UNE RESSOURCE MAJEURE À PRÉSERVER POUR LE TERRITOIRE

Depuis plusieurs années maintenant, l'eau se fait malheureusement de plus en plus rare sur notre Agglomération. Réchauffement climatique, pollutions, abus, ... Autant de facteurs qui font de cette ressource de base, une denrée précieuse aujourd'hui. « L'Agglo' » a choisi de prendre cette thématique à bras le corps et s'engage avec ses équipes à la préservation de celle-ci grâce à deux réalisations concrètes, gérées par la Régie des eaux.

UNE NOUVELLE USINE DE TRAITEMENT DES EAUX À CHAGNY



Réalisée avec des entreprises et des matériaux locaux, elle approvisionne déjà les habitants de la commune de Chagny en eau potable depuis juin dernier. Cet équipement capte l'eau des forages de la commune et la traite afin d'offrir une eau de première qualité aux chagnotins.



De gauche à droite : Alain Suguenot, Président de l'Agglomération, Jean-Luc Becquet Vice-Président en charge de l'eau potable et de l'assainissement, Frédéric Guinamand Responsable de la régie des Eaux de Chagny et Sébastien Laurent Maire de Chagny.

MELOISEY UNE STATION D'ÉPURATION POUR PROTÉGER LE MILIEU NATUREL

Cet équipement, d'une capacité de 600 EqH (Equivalent Habitant) pourra traiter l'intégralité des différents effluents du village (particuliers et professionnels) de façon optimale avant leur retour dans le milieu naturel, à savoir le ruisseau de Gevrey. Durant les périodes de forte chaleur, la station d'épuration devient la principale source en approvisionnement de ce cours d'eau. Il est donc primordial de ne rejeter que de l'eau de bonne qualité afin de ne pas dégrader l'écosystème.

Au travers de réalisations comme celles-ci, l'Agglomération démontre tout son engagement pour la préservation de la ressource en eau et des milieux naturels sur l'intégralité du territoire.

Félicitations aux différents acteurs (publics/privés) qui ont participé à la réalisation de ce projet, et notamment à l'ensemble des agents de la Régie des Eaux de l'Agglomération, emmenés par Frédéric GUINAMAND, pour la qualité de leur travail.

A SAVOIR : Créée en 2007 et basée à Chagny, la Régie des Eaux veille au bon fonctionnement des installations, recherche et répare les fuites sur le réseau, assure le suivi de la qualité de l'eau (etc).



Elle est également chargée de l'accueil et de l'information des usagers, de l'établissement des factures, des abonnements et des résiliations.



De gauche à droite : Denis Thomas Co 1^{er} Vice-Président de l'Agglomération, Pascal Malaquin Maire de Meloisey, Xavier Coste Vice-Président en charge la Valorisation des Déchets, Alain Suguenot Président de l'Agglomération, & Jean Luc Becquet Vice-Président en charge de l'eau potable et de l'assainissement



LA RÉGIE DES EAUX GÈRE LES COMMUNES DE :

- EAU POTABLE (goutte bleue) : AUBIGNY-LA-RONCE, CHAGNY, CORMOT-VAUCHIGNON, MELOISEY, PARIS-L'HÔPITAL
- ASSAINISSEMENT (goutte verte) : AUXEY-DURESSES, CHAUDENAY, CHANGE, DEZIZE-LÈS-MARANGES, MOLINOT, NANTOUX, THURY

 Eau potable  Assainissement

CONTACTEZ LA RÉGIE : Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, Régie des eaux communautaires,
4 rue de Beaune 71150 CHAGNY
Téléphone : 03 85 93 56 88
Mail : regiedeseaux@beaunecoteetsud.com

HORAIRES D'OUVERTURE :

- LUNDI ET MARDI : Accueil à la Mairie de CHAGNY de 9h à 12h et de 14h à 17h (sur rendez-vous)
- Secrétariat fermé le mercredi
- JEUDI ET VENDREDI : Accueil téléphonique uniquement de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sur rendez-vous)

LE 1^{ER} BUS 100% ÉLECTRIQUE EST ARRIVÉ À BEAUNE



Vous pouvez retrouver ce nouveau bus sur la ligne 3 du réseau Côte & Bus. Il dessert entre autres : le Centre-ville, la gare et certains quartiers de la capitale des vins des Bourgogne.

Cette petite navette (8 mètres de long seulement), peut parcourir les rues du centre-ville sans difficulté. Elle accueille jusqu'à 52 personnes (dont 25 places assises) et est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pratique, il est également possible de recharger son portable à l'intérieur du véhicule, grâce aux ports USB présents dans celui-ci.

Ce nouveau mode de circulation douce d'une autonomie de 380 kilomètres améliorera le cadre de vie et la mobilité des habitants du territoire et annonce déjà l'ambition zéro carbone que souhaite la Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud pour les années à venir.



La nouvelle navette parcourt déjà les rues de Beaune.



De gauche à droite : Charlotte Fougère 2^{ème} adjointe de la Ville de Beaune, Alain Suguenot Président de l'Agglomération, Michel Quinet 1^{er} Co Vice-Président et Xavier Coste Vice-Président en charge des Transports, inaugurent la nouvelle navette électrique de l'Agglomération.

ESPACE CÔTÉ BUS

Plus d'infos sur le réseau Côte & Bus sur www.coteetbus.fr ou bien à l'espace Côte & Bus, en gare SNCF de Beaune, Avenue du 8 Septembre.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h45

Le 1^{er} et dernier samedi du mois : 9h30 à 12h

Tél : 03 80 21 85 09

Mail : coteetbus@keolis.com

CÔTÉ PETITE ENFANCE

DES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES À BEAUNE

Depuis plusieurs années, le service Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, sous la responsabilité de Delphine BOISSARD, a mis en place un partenariat étroit avec la résidence autonomie « Les Primevères » à Beaune.

Cet établissement d'accueil de personnes âgées autonomes, propose ainsi chaque mois des animations organisées par les REPAM beaunois (Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles). Les assistantes maternelles du territoire de Beaune peuvent s'inscrire, avec les enfants dont elles ont la charge, pour partager un moment convivial et de partage intergénérationnel. Celui-ci est particulièrement apprécié des résidents et des enfants. Les assistantes maternelles de la MAM de BEAUNE (Maisons d'Assistants Maternelles) se joignent également à ce temps de rencontre.

En partenariat avec l'animatrice de la résidence, de nombreux projets variés sont développés durant l'année : des ateliers créatifs et thématiques, des lectures et des chants...



ZOOM SUR LE DÉVELOPPEMENT PAR L'ANIMAL :

Le 18 octobre dernier, Olivia PUSSET, élue en charge de la solidarité, de l'insertion et de la famille et Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance, accompagnée de David LHUILIER, directeur de l'établissement, ont pu participer à une activité menée par Julien MOLLARD de l'entreprise locale ANIM'MAUX. Ce professionnel de la pédagogie et du développement personnel par l'animal se dit « passeur d'émotions ». Il est intervenu avec des cochons d'inde et lapins, pour le plus grand plaisir des petits et grands. Travail sur la motricité fine via le brossage des animaux, maîtrise de ses gestes, de ses émotions, éveil sensoriel, apprentissage des légumes, ... sont autant de bénéfices développés au contact de l'animal.



Olivia Puset Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance lors d'une rencontre entre petits et grands.

REPAM ?

La Communauté d'Agglomération dispose sur son territoire de 3 REPAM (Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles) :

- REPAM CENTRE-EST : quartier Bretonnière à BEAUNE
- REPAM NORD : quartier Blanches Fleurs à BEAUNE
- REPAM SUD-OUEST : Chagny/Nolay

Les REPAM sont des lieux d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, assistant(e)s maternel(le)s et professionnel(le)s de la garde à domicile. Ils sont également à votre disposition pour la pré-inscription de vos enfants dans les établissements d'accueils des jeunes enfants (Multi-Accueil).

Plus d'infos sur www.beaunecoteetsud.com

SPORT, ENFANCE, MOBILITÉ, ... DE GRANDES RÉALISATIONS AUX QUATRE COINS DU TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION

LES COMPLEXES SPORTIFS DE NOLAY ET LADOIX-SERRIGNY.

Deux équipements sportifs sortiront de terre à l'horizon 2024. D'une surface utile de 2 500 m² chacune, ces structures évolutives permettront le pratique sportive jusqu'à un niveau régional dans des conditions optimales.

LE SITE DE NOLAY

Situé au cœur du futur Clos Carnot, à proximité des écoles maternelles, primaire et du collège, cet équipement sportif communautaire de dernière génération, disposera d'un mur de grimpe de presque 11 mètres de haut. La pratique de l'escalade étant très présente dans cette partie ouest du territoire de l'Agglomération (les falaises de Cormot-Vauchignon ne sont qu'à quelques kilomètres), il était essentiel d'avoir un lieu en total accord avec cette discipline.



Le futur complexe sportif communautaire de Nolay

L'ACCUEIL PÉRI-EXTRASCOLAIRE DE SAVIGNY-LÈS-BEAUNE

Ce nouveau site Péri-Extrascolaire accueillera chaque jour près de 150 enfants des communes du Nord-Est du territoire communautaire. Il offrira des conditions idéales à l'épanouissement de nos chers bambins et sera un outil de travail efficace pour les agents de l'Agglomération. Rendez-vous à l'automne 2022 pour le début des travaux !



LE SITE DE LADOIX-SERRIGNY

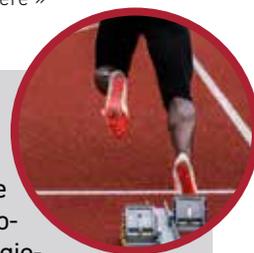
Parallèlement à son frère jumeau de Nolay, le complexe sportif de Ladoix-Serrigny permettra de répondre aux besoins sportifs du Nord du territoire communautaire. Implanté au lieudit « La Lauchère », il s'intégrera parfaitement dans cette zone déjà dédiée au sport : Terrain de football et de tennis, piste de BMX ...



Le complexe sportif de Ladoix-Serrigny à « La Lauchère »

LA RÉNOVATION DU STADE D'ATHLÉTISME JEAN DESANGLES À BEAUNE

Prévue à l'été 2022, la rénovation de la piste d'athlétisme, permettra d'accueillir les scolaires ainsi que les compétitions inter-régionales de la discipline. Cette homologation régionale permettra la poursuite du développement du club d'Athlétisme de Beaune. Ce stade sera l'un des deux seuls du Département de Côte d'Or à détenir ce statut. Enfin ce projet rentre totalement dans la labellisation de Beaune en tant que Terre de Jeux 2024 et sa sélection pour être un Centre d'Entraînement des équipes de triathlon des prochains JO.



LA CRÉATION D'UN PARKING DE COVOITURAGE ET D'UN PARKING RELAIS À BEAUNE

Chaque jour de nombreux déplacements automobiles sont effectués, générant : un accroissement du trafic, des temps de trajets, une augmentation du budget alloué aux déplacements, du stress et une forte émission de gaz à effet de serre. La création d'un parking de covoiturage et d'un parking relais permettra de réduire significativement ces contraintes et notamment les pollutions émises. Des bornes électriques pour recharger les véhicules seront présentes, et des navettes permettront de rejoindre Beaune et son Agglomération.



LE CONSERVATOIRE VEUT FAIRE SWINGUER L'AGGLO'

Depuis la rentrée dernière, le Conservatoire Musique et Danse de l'Agglomération a choisi de développer la musique Jazz grâce à l'arrivée d'un nouveau professeur : **Michel Martin-Charrière**.

Arrivant de Chalon sur Saône, ce contrebassiste de formation a pour mission de développer la discipline et de briser les clichés de celle-ci, en amenant sa dynamique auprès des élèves du Conservatoire.

Si la pratique est bien évidemment au rendez-vous, la théorie est tout aussi importante avec notamment l'histoire du jazz et ses influences au fil du temps.

Des champs de coton à Ibrahim Maalouf, en passant par Miles Davis, Otis Redding et tant d'autres...

Michel Martin-Charrière souhaite faire découvrir le Jazz, ses différents genres et son origine au plus grand nombre.



LE CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL :

Conservatoire Musique et Danse Beaune Côte & Sud
8 rue du Collège
21200 BEAUNE
Tél. : 03.80.24.56.94
Mail : conservatoire@beaunecoteetsud.com

Suivez le Conservatoire sur Facebook :
[@Conservatoire musique et danse beaune cote & sud](https://www.facebook.com/Conservatoire-musique-et-danse-beaune-cote-et-sud)

L'ÉVÈNEMENT

**Les Journées de la Harpe du 25 au 27 mars 2022
aux Ateliers du Cinéma Claude Lelouch à Beaune**

Durant 3 jours, les établissements musicaux du grand Est se donnent rendez-vous dans la capitale des vins de Bourgogne pour une série de concerts, de master classes et une exposition incroyable avec plus de 80 harpes.

Plus de renseignements auprès du Conservatoire.



ATTENTION !

LA RUBRIQUE COTE DECHETS NE CONCERNE PAS LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION GÉRÉES PAR LE SIRTOM DE CHAGNY



ACTU

ÇA S'EST PASSÉ DU 1^{ER} AU 9 SEPTEMBRE 2021 : « L'AGGLO EN CINÉCYCLO »

A l'occasion des 20 ans du tri : des projections de cinéma itinérant, en plein air, dans plusieurs communes de l'Agglomération (Savigny, Beaune, Meursanges, Corpeau, Santenay, Nolay, Thury) ont permis de sensibiliser petits et grands sur l'environnement. Le projecteur était alimenté à l'aide d'un vélo et à la force des jambes.



RETOUR SUR L'OPÉRATION « PAPIERS 2021 »

Dans le cadre du partenariat avec Les Restos du Cœur (Je trie, Je soutiens !), 3 classes des communes de Saint-Romain, Nolay et Beaune ont contribué à la sensibilisation du tri des papiers. Grâce à leurs œuvres, les élèves ont permis la création d'une nouvelle campagne de communication à découvrir actuellement sur les camions de collecte.



ACTU

PRÊTS À RÉDUIRE VOS EMBALLAGES ET À PARTICIPER À LA RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ?



Grâce au programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés l'opération « Artisan Commerçant engagé » a été renouvelée : 22 artisans et commerçants qui proposent de la vente alimentaire au détail, se sont engagés à accepter les contenants réutilisables de leurs clients, ou à mettre en place des actions contre le gaspillage alimentaire. Retrouvez la liste des 22 commerçants et artisans engagés sur www.beauncoteetsud.com et reconnaissez les grâce à leurs logos bleus :

Ces professionnels sont identifiés à l'aide de ces logos dans leurs commerces :



ATELIER DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION :

Les ateliers de sensibilisation à la réduction des déchets ont été un peu chamboulés en 2021 par la situation sanitaire. Néanmoins, le service Déchets a proposé 16 ateliers et sensibilisé 220 personnes sur la réduction des emballages, la réparation, la création de produits cosmétiques, les produits d'entretien, la transformation de vêtements, le gaspillage alimentaire, l'entretien des espaces extérieurs de sa maison, le réemploi des objets.



CÔTÉ CHIFFRES

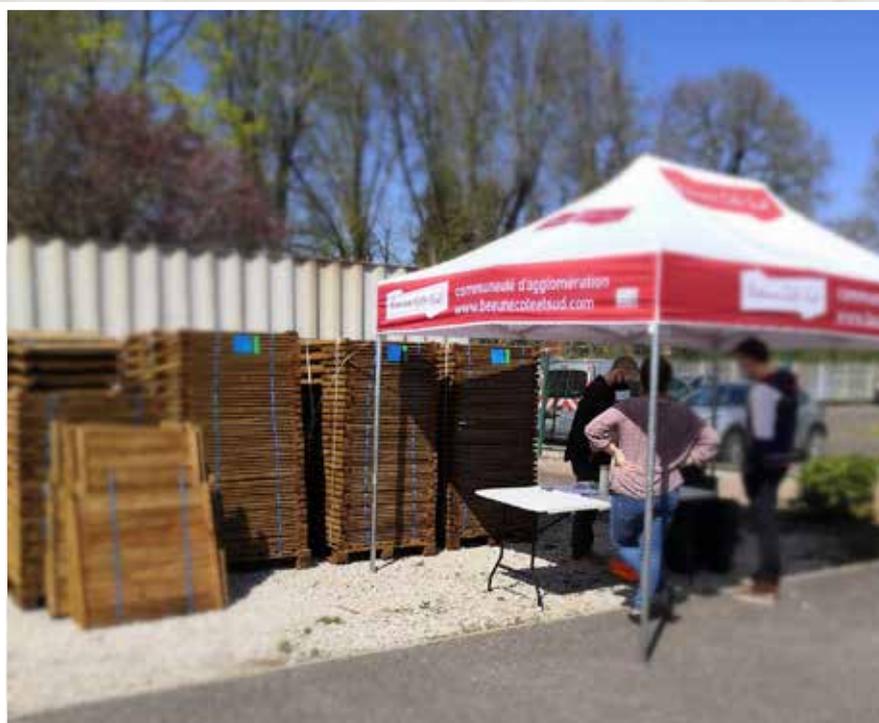
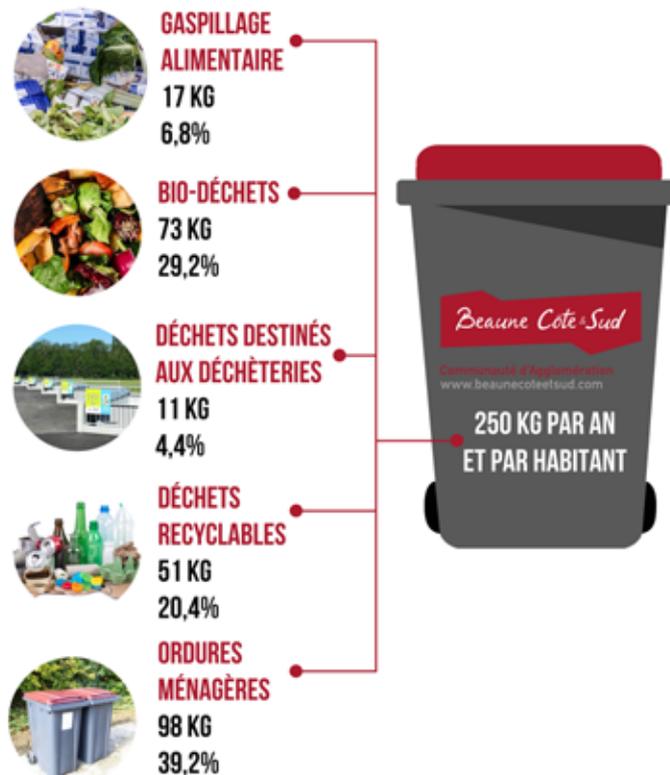
« RÉDUISONS NOS DÉCHETS ÇA DÉBORDE ! »
SIMPLE À DIRE MAIS COMMENT FAIRE ?
VOICI QUELQUES CONSEILS

- **EVITER LES ERREURS DE TRI** : Déposer les emballages ménagers recyclables dans la bonne poubelle. Cela permettrait de réduire de 51 kg/hab./an la poubelle d'ordures ménagères.
- **APPORTER SES PROPRES CONTENANTS** : L'astuce pour réduire de 29 Kg/hab. /an les ordures ménagères résiduelles.
- **FAIRE DES ÉCONOMIES** : Eviter le gaspillage alimentaire représente 17 Kg.
- **GAGNER DU TEMPS POUR SOI** : les déchets valorisables en compostage, en paillage, mulching représentent 73 Kg. Fini les aller-retours en déchèterie, profitez de votre jardin et de la nature afin qu'elle transforme vos déchets alimentaires et verts en un véritable trésor pour le potager.



CE SONT AINSI 170 KG EN MOINS
PAR PERSONNE,
IL N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE
DE PERDRE DU POIDS.

DE QUOI EST COMPOSÉE MA POUBELLE ?



PRÈS DE 400 COMPOSTEURS ONT ÉTÉ REMIS EN 2021

La Communauté d'Agglomération encourage les usagers à composter leurs bio-déchets (épluchures, sachets de thé, marc de café, restes de repas, etc ...) dans le but de réduire les quantités collectées et traitées.

Pour ce faire, elle accompagne les usagers et met à disposition des composteurs individuels et collectifs. Vous aussi participez à ces distributions de composteurs chaque dernier mercredi du mois à la Maison de l'intercommunalité (sur rendez-vous).

CÔTÉ PRATIQUE

RETOUR SUR LES SESSIONS DE BROYAGE SUR LES DÉCHÈTERIES

7 Sessions de broyage ont été organisées sur le territoire de l'Agglomération.
30 h de broyage / entre 85 et 100m³ de broyat produits et redistribués gratuitement aux particuliers / 10 bennes de branchages qui ont été évitées.

Les sessions de broyage de branchages reviendront en 2022 sur vos déchèteries ! Vous pourrez ainsi faire vos branches et récupérer du broyat, idéal pour le paillage !
Retrouvez toutes les dates des sessions de broyages sur www.beaunecoteetsud.com



NOUVEAU SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ SUR LE TERRITOIRE

En 2021, le service Déchets a reçu 30 demandes d'accompagnement au compostage partagé. 11 sites ont été installés dans divers établissements (association, entreprise, établissement scolaire, copropriété, administration).

Vous souhaitez valoriser vos déchets alimentaires et réduire votre sac poubelle ? Vous habitez ou travaillez sur l'une des 46 communes gérées par l'Agglomération pour les déchets ? **Alors contactez le service Déchets via dechets@beaunecoteetsud.com pour présenter et construire votre projet de site de compostage en 2022 !**



AGENDA :

- Permanences composteurs : 23/02 et 30/03
- Sessions de broyage des branches : 26/02, 02/04, et 09/04
- Le « Défi Vert » manifestation des 24 h de Beaune : 03/06 et 04/06

UNE QUESTION ? UN RENSEIGNEMENT SUR VOTRE COLLECTE, OU SUR LE TRI ?

L'accueil téléphonique est assurée, pour toute question appeler au : 03.80.24.56.80
ou contacter le Service environnement-déchet par mail : dechets@beaunecoteetsud.com

Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com



TÉL. : 03.80.24.56.80

E-MAIL : DGS@BEAUNECOTEETSUD.COM

MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ :

accueil du public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.